

Les Sept Écluses d'Henri IV



Visorando



Randonnée n°464786

Une randonnée proposée par Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

Randonnée impraticable à partir du 1er mai 2023 et ce pour une durée indéterminée entre les WPT (8) et (A). Voir l'alternative dans le descriptif.

Parcours balisé N°72.

Une toute autre façon de découvrir l'épopée de la construction du Canal de Briare ! Cette randonnée nous fait suivre une partie du système d'alimentation en eau de ce canal et revenir en suivant son ancien tracé à cet extraordinaire monument que l'on nomme aujourd'hui : les Sept Écluses de Rogny.

Rogny-les-Sept-Écluses est classé dans les villages "Cités de caractères de Bourgogne - Franche-Comté".

Durée :	2h 55	Difficulté :	Facile
Distance :	9,78 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	34 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	34 m	Région :	Puisaye
Point haut :	180 m	Commune :	Rogny-les-Sept-Écluses (89220)
Point bas :	141 m		

EN BOURGOGNE
**LA PUISAYE
A DU GÉNIE.**

Description

Départ depuis le parking situé Rue Hugues Cosnier (tout près des Sept Écluses).

(D/A) Dos au parking, partir à droite et traverser le pont qui enjambe le canal. À la sortie, prendre de suite l'allée qui descend au pied des écluses, le canal sera à main gauche. Arrivé au pied de ces écluses, continuer tout droit, toujours en longeant le canal. Au croisement avec la route principale, virer à droite et poursuivre Rue André Henriat. Laisser sur la droite, la Rue Henri IV et tourner à la prochaine intersection direction Breteau (Rue des Postillons).

(1) Quitter la route principale pour prendre sur la droite la direction le Cottard. Laisser la prochaine voie de droite en sens interdit. À la prochaine intersection, virer sur la droite. Continuer toujours tout droit.

(2) Quitter la route principale, virer sur la droite, garder la direction de la Brenellerie. Dans l'angle à gauche, caché par la végétation, le Calvaire de Sainte-Anne.

Poursuivre sur la route, en gardant la clôture sur votre droite.

(3) Au niveau du Château de la Brenellerie (à droite), la route se termine en un chemin de terre. Continuer tout droit, en laissant le château d'eau sur votre gauche.

À 150m après le château d'eau, poursuivre sur le chemin principal et laisser les chemins de droite et de gauche.

(4) À la sortie de la grande courbe, monter le talus sur la gauche pour rejoindre la Rigole de Saint-Privé et la suivre jusqu'au lieu-dit Le Rondeau. Au croisement du Pont Racault, garder la Rigole sur la gauche. Ainsi qu'au petit pont de pierre qui se nomme le Pont de la Parisienne.

(5) Continuer pour rejoindre le Pont du Goujat.

(6) Peu après l'étang, poursuivre la rigole à main gauche et remarquer l'écluse à lame d'eau. Continuer le cheminement entre la Rigole et l'Étang Neuf. Admirer entre les frondaisons ce point de vue idéal pour pique-niquer.

(7) Passer sans le franchir le 4^e pont, qui se nomme le Pont de la Boursicauderie et rester le long de la Rigole. Rejoindre la route tout en gardant la Rigole sur la gauche et l'Étang Neuf sur la droite.

Au niveau du Pont des Révalleries (à gauche), à droite l'un des Poney Club ; poursuivre sur le chemin parallèle à la rigole.

(8) Arrivé au silo, **alternative** possible pendant la durée des travaux depuis ce point jusqu'à l'arrivée :

Points de passages

D/A Parking Rue Hugues Cosnier - Canal de Briare

N 47.742504° / E 2.878814° - alt. 146 m - km 0

1 Rue des Postillons

N 47.742374° / E 2.882875° - alt. 144 m - km 0.62

2 À droite (calvaire à l'angle gauche)

N 47.736685° / E 2.887353° - alt. 170 m - km 1.37

3 Château de la Brenellerie

N 47.733337° / E 2.885668° - alt. 171 m - km 1.77

4 - Rigole de Saint-Privé (canal-chenal) - Affluent du canal de Briare

N 47.728733° / E 2.87465° - alt. 172 m - km 2.84

5 Pont de la Parisienne

N 47.724619° / E 2.868835° - alt. 166 m - km 3.5

6 - Vanne à lame d'eau sur la rigole de Saint-Privé

N 47.719596° / E 2.862869° - alt. 168 m - km 4.28

7 Tout droit propriété à gauche

N 47.715393° / E 2.861515° - alt. 170 m - km 5.01

8 Silo agricole

N 47.722645° / E 2.854422° - alt. 166 m - km 6.05

9 Attention zig zag

N 47.723378° / E 2.858342° - alt. 171 m - km 6.36

10 - Borne myriamétrique de Rogny

N 47.734833° / E 2.869055° - alt. 168 m - km 8.39

D/A Parking Rue Hugues Cosnier

N 47.742501° / E 2.87881° - alt. 146 m - km 9.78

Suivre le balisage Le Grand Chaloy circuit N°71 suivant ce descriptif :

Partir sur la gauche en direction des silos. Devant le Canal de Briare, virer à droite, passer sous le pont de la D14. Poursuivre sur le chemin de halage.

Écluse de la Javacière

Poursuivre en gardant toujours le chemin de halage. Passer l'Écluse de Racault, l'Écluse Saint-Joseph puis l'Écluse de Chante-Pinot.

Arrivé au carrefour avec la route, traverser avec prudence puis virer à droite sans traverser le pont. Passer la chicane pour rejoindre le sentier piéton. Descendre en ayant les sept anciennes écluses à main droite. Rejoindre la Rue André Henriat.

Tourner à gauche sans traverser cette rue. Après le pont, rejoindre par la gauche le parking en empruntant le chemin bordant le canal (D/A).

Descriptif avant travaux : (ne pas en tenir compte actuellement)

De cet endroit, superbe point de vue entre l'arrivée de la Rigole de Saint-Privé qui sert à alimenter le canal et les tracés de l'ancien et du nouveau canal.

Longer l'ancien canal par la droite. Avant le pont, prendre le chemin le plus à gauche sans franchir le pont qui rejoint la route (le chemin de droite est privé).

(9) Parcourir 300m, prendre à droite pour reprendre de suite à gauche le chemin principal.

Dans ce bois, il y a plusieurs palombières sur la droite.

Rester sur le chemin parallèle à l'ancien canal et laisser les chemins de droite (balisage équestre).

Passer sur le pont plat et poursuivre toujours tout droit. Juste après la ligne électrique laisser le chemin de droite.

(10) Sur la droite du chemin, un vestige du canal : une borne myriamétrique.

À la sortie du bois, continuer tout droit pour arriver en haut du monument historique des Sept Écluses.

Profiter de cette vue magnifique sur le village de Rogny.

Descendre le site des Sept Écluses en les ayant à main gauche. Ce lieu est chargé d'histoire. Passer au pied du grand marronnier puis remonter quelques dizaines de mètres pour rejoindre la route sur la droite.

Traverser le pont de l'Écluse de Rogny puis tourner à droite pour regagner le parking sur la gauche (A/D).

Informations pratiques

Le nom des ponts mentionnés est porté sur les pierres de construction.

La borne myriamétrique se situe au points de passage (10). Le myriamètre a été adopté sous la révolution, il mesurait à l'époque 2,5 lieues. Un myriamètre fait aujourd'hui 10 000m. Le chiffre 2 est gravé sur cette borne.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°72 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en juin 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

Chemins praticables en période humide sous réserve de bonnes chaussures.

Attention : ce circuit est interdit sur sa totalité aux vélos, VTT et autres moyens de circulation.

Toilettes publiques au niveau du parking.

A proximité

Remarquer au N°8 dans la Rue des Postillons les inscriptions gravées sur le linteau de la porte.

La Rigole de Saint-Privé a été prévue pour tirer l'eau du Loing jusqu'au bief de partage du Rondeau à une période où l'alimentation en eau du canal s'est révélée insuffisante. C'est la plus importante de tout le système d'alimentation avec 20,843 mètres de longueur et 2 centimètres au kilomètre de dénivelé.

Les berges de l'Ancien Canal, détourné depuis 1880, sont un lieu de promenade très prisé, d'environ 5 km, en partant du Rondeau (silo agricole) jusqu'en haut des Sept Écluses.

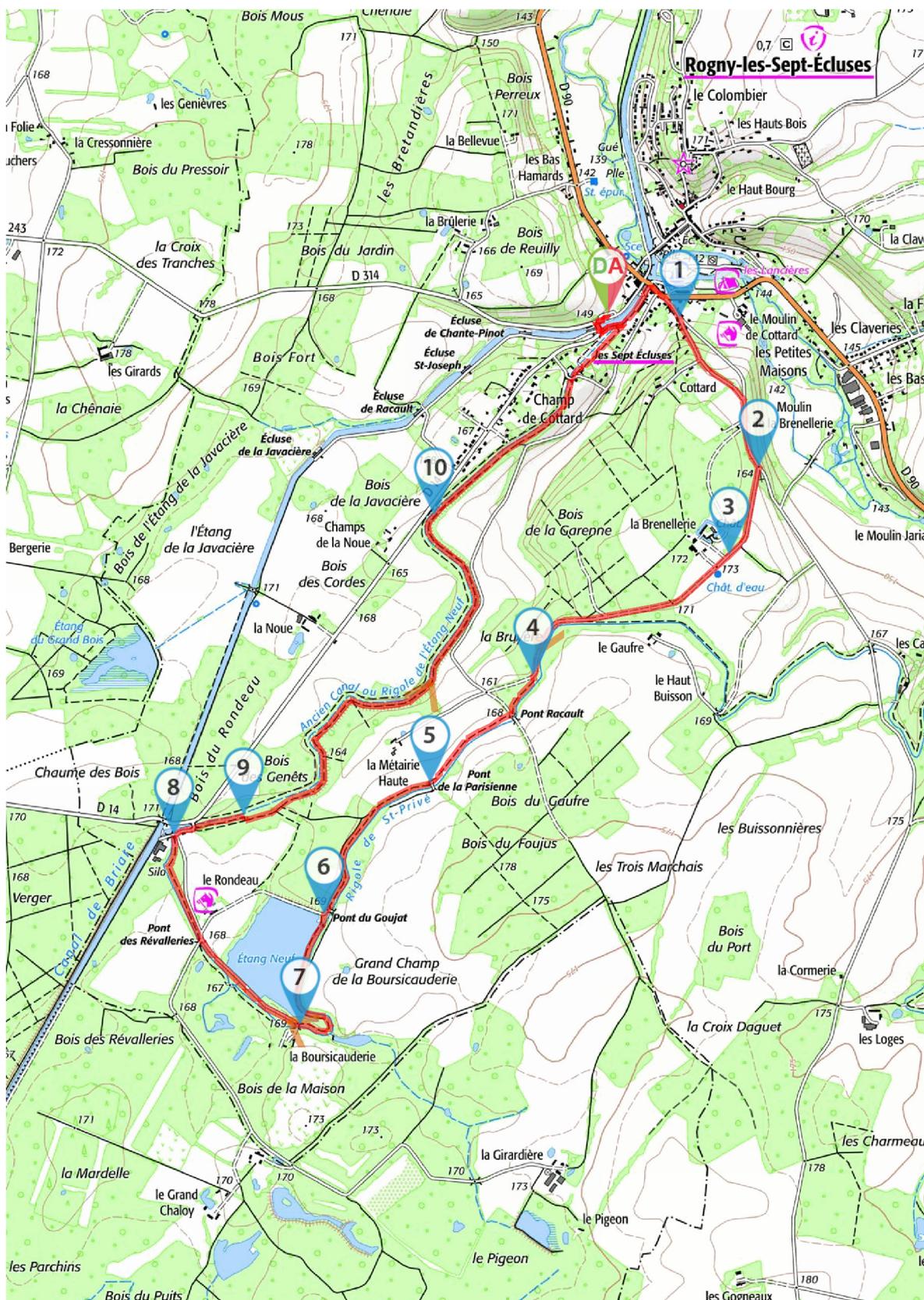
N' hésitez pas à venir visiter ce beau petit village touristique avec son escalier d'écluses, son lavoir, son église du XIIe siècle ainsi que son porche roman très particulier et son île paysagère.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-sept-ecluses-d-henri-iv/>

En savoir plus : Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Email : loisirs@puisaye-tourisme.fr - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2024 Autorisation n°5023-020

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

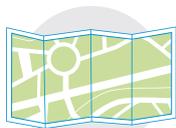
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



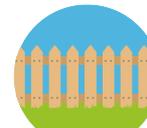
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.